



## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### Consultations prébudgétaires : « Les municipalités sont le moteur de l'économie du Québec »

**-Jean Perrault**

Québec, le 9 février 2007 – Le président de l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) et maire de Sherbrooke, M. Jean Perrault, a participé aujourd'hui à la Table-Québec-Municipalités pour présenter les recommandations de l'Union dans le cadre des consultations prébudgétaires du ministre des Finances. D'entrée de jeu, l'UMQ s'est réjouie du thème des consultations « *Des régions plus prospères* », et elle a proposé deux cibles pour exploiter au maximum le potentiel des régions : l'équilibre fiscal et l'occupation du territoire.

Rappelons que le président de l'UMQ a fait du règlement du déséquilibre fiscal son cheval de bataille depuis près d'un an, en réclamant notamment que le gouvernement verse aux municipalités l'équivalent d'un demi point de la TPS, ce qui représente 500 millions de dollars annuellement. « *Le déséquilibre fiscal vécu par les municipalités prend la forme d'un déficit en infrastructures, doublé d'un endettement croissant et d'un financement inadéquat. En plus de résoudre efficacement et durablement le problème des municipalités quant à leurs infrastructures, la réalisation de l'équilibre fiscal comporte de nombreux avantages sur le plan économique, en particulier en ce qui concerne l'emploi et la productivité* », a déclaré M. Perrault.

Les données de Statistique Canada indiquent que chaque tranche de 100 millions de dollars investis dans les infrastructures crée 1 200 emplois. De plus, 20 % de l'accroissement de la productivité du pays est attribuable aux nouveaux investissements dans les infrastructures. Par ailleurs, avec 500 millions de dollars investis annuellement, le gouvernement pourra escompter des recettes fiscales supplémentaires de l'ordre de 120 millions de dollars.

En ce qui concerne la deuxième cible, l'occupation du territoire, l'UMQ croit que le Québec n'a pas le choix d'occuper ou de ne pas occuper son territoire. Le poids dominant des ressources naturelles dans l'économie du Québec exige une politique globale d'occupation du territoire et une vision d'ensemble du territoire québécois. Par ailleurs, elle soutient que l'occupation du territoire n'est pas seulement l'affaire de certaines régions ressources et de quelques petites communautés rurales, c'est aussi l'affaire des grandes villes, des villes d'agglomération, des municipalités de centralité, et des municipalités locales, dans toutes les régions du Québec, y compris les municipalités de la métropole.

Enfin, pour assurer la prospérité de toutes les régions du Québec et une bonne qualité de vie aux citoyens, l'UMQ propose une quinzaine de recommandations qui permettront aux municipalités d'avoir les outils nécessaires pour planifier leurs interventions dans plusieurs domaines comme les infrastructures routières, d'aqueducs et d'égouts, culturelles, sportives et de loisirs, les ponts municipaux, l'environnement, l'habitation et le développement économique.

« *L'UMQ croit qu'il est temps de reconnaître la contribution majeure des municipalités à l'économie et au bien-être de la société, en renforçant les outils dont elles ont besoin pour créer de la richesse. Nous ne demandons pas seulement de l'argent supplémentaire, mais aussi de nouvelles façons de faire qui permettent aux*

*municipalités de planifier à long terme leurs interventions. Par exemple, les différents programmes d'aide devraient être prévisibles grâce à la fixation de critères d'attribution. Au cœur des outils préconisés, l'UMQ souhaite appuyer, soutenir et renforcer la position du Québec dans la recherche concertée de solutions durables au financement des infrastructures », a ajouté M. Perrault.*

L'UMQ demande au gouvernement du Québec de s'entendre avec le gouvernement fédéral pour :

- Verser aux municipalités l'équivalent d'un demi-point de la taxe fédérale sur les produits et services (TPS) ;
- Rendre permanents les transferts provenant de la taxe fédérale sur l'essence avec indexation annuelle ;
- Rendre permanents les programmes d'infrastructures (Fonds sur l'infrastructure municipale rurale, Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique, Fonds sur l'infrastructure frontalière).

Elle demande aussi de poursuivre la réflexion amorcée avec l'entente de partenariat du 27 avril 2006 en vue d'une diversification des revenus municipaux et d'un objectif de résorption du déficit en infrastructures.

Le mémoire de l'UMQ est disponible sur le site Internet de l'Union à l'adresse [www.umq.qc.ca](http://www.umq.qc.ca), dans la section « Publications ».

Depuis sa fondation en 1919, l'UMQ représente les municipalités de toutes tailles dans toutes les régions du Québec. Elle a pour mission de contribuer au progrès et à la promotion de municipalités démocratiques, dynamiques et performantes, dédiées au mieux-être des citoyennes et citoyens. La structure de l'UMQ, qui regroupe ses membres en caucus d'affinité : municipalités locales, municipalités de centralité, villes d'agglomération, grandes villes et municipalités de la Métropole, est l'expression de toute la diversité et de la solidarité municipale québécoise.

- 30 -

Source : Josée Maryse Sauvageau  
**UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

Renseignements : François Sormany  
Directeur des communications  
Tél. : 514 282-7700, poste 265  
Cellulaire : 514 910-7272  
fsormany@umq.qc.ca